

Conseil Municipal du 15 Juin 2017

Préambule :

En raison d'un sous-éclairage de la salle du conseil, la qualité de la vidéo est assez mauvaise. De plus, nous prions MM. Dhondt et Chevrier de bien vouloir nous excuser de notre mauvais cadrage qui les exclue malencontreusement de l'image.

POINTS NOUVEAUX SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL

- 00:15:45 - Approbation du Compte Administratif 2016 - budget ville

Tous les chiffres et les courbes ont déjà été donnés sur notre article rendant compte du conseil précédent dont voici le lien :

[conseil-municipal-du-6-avril-2017](#)

Quelques chiffres complémentaires :

- Vente d'une maison Impasse Pasteur : +211K€ (492m² de terrain, 50m² habitables)
- Suppression de l'abattement sur la taxe d'habitation : +211K€
- Baisse des dotations de l'Etat : - 72K€
- Coût approximatif de la révision du P.L.U. : entre - 65K€ et - 80K€
- Coût des tablettes numériques et logiciel Enfance : 29K€

Emprunts :

- 2013 : 2M€
- 2014 : 2,5M€

- 00:57:00 - Evocation des 100K€ réservés à l'étude sur les caméras de surveillance



Thérèse Leroux



Francois Dhondt

- 01:10:00 - Approbation du Compte de gestion 2016 - budget ville
- 01:12:00 - Affectation du résultat de l'exercice 2016 dans le budget communal
Décision modificative n°1 au budget primitif de la commune de l'année 2017
Equilibre Budgétaire
- 01:13:00 - Bilan des acquisitions et cessions foncières année 2016



Martine Guillet

- 01:19:00 - Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de la SORGEM - opération « Le clos de la vigne », pour l'exercice 2016
- 01:21:00 - Prorogation de la Convention Publique d'Aménagement Opération « Le Clos de la Vigne » - Avenant n°10 avec la SORGEM
- 01:27:00 - Ouverture et augmentation du capital de la Société d'Economie Mixte SORGEM

Répartition de l'actionnariat envisagé entre bailleurs :

- PLURIAL : 900x
- ESSIA : 1180x
- Cœur de l'Essonne : 900x



Francois Dhondt : quel intérêt pour les Villiérais ?

- 01:32:00 - Application des règles du décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la modernisation des règlements de PLU



Philippe Witterkerth : « Un nouveau décret inquiétant de dernière minute qui remet en cause tout le travail présenté au cours des mois précédents. Ce n'est plus la règle qui commande au projet, mais le projet qui peut modifier la règle. Demande d'une nouvelle réunion publique en urgence. »

Mme Guillet et Mme Leroux proposent une réunion du comité consultatif.

Point reporté au prochain conseil municipal

- 02:03:00 - Indemnités forfaitaires pour l'accompagnement des séjours de mineurs et jeunes adultes



Stéphane Bibard

- 02:08:00 - Organisation d'un séjour d'été jeunes



Isabelle Martinerie

Polémique avec M. Dhondt : « Le CM ne sert à rien. »

Mme Leroux s'énerve...

- 02:20:00 - POINTS D'INFORMATION

- L'agglomération ne soutiendra pas l'extension de la ZAC de la Pointe à l'Abbé
- Rentrée scolaire : la semaine de 4 jours en attente du résultat d'un sondage auprès des parents.
- Affichage privé dans la ville
- Problèmes liés aux poubelles de verre : propreté, vidages irréguliers
- Ramassage des gros objets



• 02:44:00 - réflexions inappropriées sur les fonctionnaires

- Limitation de vitesse dans les rues de Villiers
- Un local pour l'opposition